

Syriens en Egypte

De réfugiés à « terroristes »

● ● ● **Giulia Bertoluzzi**, Le Caire
Journaliste, agence « Zeernews »

« Tu viens d'où avec cet accent bizarre ? » - « Je viens de Syrie », répond le nouvel arrivé. - « De Syrie ? Attention tout le monde ! Il a une bombe dans son paquet ! » Le Syrien ouvre le sac, qui contient un sandwich au *shawarma*.¹ Le silence tombe sur la scène. Nous sommes le 31 octobre, dans un quartier populaire du Caire qui accueille beaucoup de réfugiés syriens. La troupe de théâtre *Tomates Rouges* joue la pièce *On va chez les voisins*. Une mise en scène des difficultés récentes rencontrées par les Syriens en Egypte.

Depuis le début de l'année, le pays a connu une recrudescence du nombre de réfugiés syriens. Au début 2012, ils étaient quelques milliers enregistrés à Alexandrie. Mais « depuis janvier 2013, la ville en a accueilli plus de 30 000 », précise Georges Wuchof, responsable de Caritas Alexandrie.

« Je suis arrivée en Egypte en janvier 2013 et pendant six mois les Egyptiens m'ont aidée avec tous leurs moyens », dit Yara, une jeune universitaire syrienne. « Mais depuis le 30 juin et la prise de pouvoir des militaires, les médias égyptiens associent les Syriens aux terroristes. Nous ne sommes

plus les bienvenus. »² La presse assène que l'ex-président Morsi privilégiait les Syriens. « En réalité, la situation des réfugiés était la même sous la présidence de Morsi que sous celle de Moubarak », déclare Mahienour el Massry, avocate et activiste de l'association Refugees Solidarity Network.

Conséquences de cette campagne de presse, des gens, y compris des enfants, se font agresser au seul motif qu'ils sont Syriens. En octobre passé, une jeune fille a perdu un œil dans un quartier d'Alexandrie, raconte el Massry, et un enfant de 9 ans a été menacé avec un couteau sur la gorge dans ce quartier où vivent la majorité des Syriens du Caire. « Dans les magasins, les vendeurs augmentent les prix s'ils savent que je suis Syrien », témoigne Alaa, qui vit à Alexandrie où il gère une fromagerie. « Mon rêve est de me réveiller et que la guerre en Syrie soit finie. Je ne peux plus rester en Egypte. Je vais essayer de partir en Europe en attendant de pouvoir rentrer chez moi. »

« Une partie de ma famille est en Allemagne », raconte pour sa part Yara, « mais je ne peux pas les rejoindre légalement car je suis majeure. S'il n'y a pas d'autres moyens, j'irai par la mer, comme l'a fait mon père et comme le fera mon fiancé. » Les Syriens savent, en effet, qu'une fois arrivés illégalement en Europe via la mer, ils seront acceptés en tant que réfugiés.

Après la chute du président Morsi, les réfugiés syriens ont été catalogués comme « terroristes » en Egypte, au même titre que tous les membres des Frères musulmans. Selon les estimations du Haut commissariat pour les réfugiés, sur les 4600 Syriens qui ont rejoint l'Italie par mer depuis l'Egypte entre janvier et octobre 2013, plus de 3000 l'ont fait après août. Un chiffre alarmant, indicateur du glissement de la perception des Syriens en Egypte.

1 • Viande d'agneau haché.

2 • En particulier depuis le sit-in de Rabaa, au Caire, le 14 août, qui s'est terminé par un massacre.

La traversée

Cette solution du coup leur paraît plus accessible que la voie légale. Le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) a fait circuler le 18 octobre un avis indiquant qu'avant fin 2014, 10 240 demandeurs d'asile de Syrie auront la possibilité d'être accueillis dans 17 pays. Or on en compte 300 000 rien qu'en Egypte, tandis que le Liban, la Jordanie et la Turquie en accueillent environ 2 millions et demi ! Au vu de ces chiffres, les Syriens qui demandent un visa par voie légale se heurtent systématiquement à un refus.

« Les intermédiaires viennent souvent me rendre visite dans ma fromagerie », témoigne Alaa. « Jusqu'au mois dernier une Syrienne, qui affirmait avoir un passeport italien, venait y recruter les gens pour partir. Elle racontait qu'elle avait fait le voyage plusieurs fois, en toute

sécurité, et que si je trouvais beaucoup de volontaires pour elle, elle baisserait le prix de la traversée de 3500 à 2800 dollars. »

Le fiancé de Yara, lui, attend son départ : « J'ai déjà tout arrangé avec les trafiquants. Ils peuvent m'appeler d'une minute à l'autre. Mais ils nous disent d'où on partira qu'au dernier moment, pour éviter que quelqu'un ne parle à la police. Soit je vais voyager par la mer, jusqu'en Italie, soit par la Turquie, jusqu'en France. »

Les départs sont organisés tout au long des côtes méditerranéennes d'Egypte, de Port-Saïd jusqu'au camp de Saloum, sur la frontière avec la Libye. Dernièrement, les trafiquants ont même commencé à organiser les voyages depuis la Libye et la Turquie. Noun, un pêcheur de Abo Quir, en banlieue d'Alexandrie, dit avoir vu des milliers de gens partir par la mer. « Il y a toujours énormément d'enfants parmi eux, spécifie-t-il. Quand je les vois, je leur dis de ne pas partir avec les petits car le voyage est dangereux, mais eux, ils n'hésitent pas ; ils ne veulent pas rester ici. »

Détention et déportation

Si les garde-côtes détectent les embarcations, ils arrêtent les Syriens pour immigration illégale. « Les conditions dans les centres de détention sont pénibles », déclare Taher Moukhtar, médecin au Refugees Solidarity Network.

Montazah (banlieue d'Alexandrie), quartier où habitent de nombreux Syriens



« Certaines prisons, comme celle de Montazah, ont des égouts à ciel ouvert. Les cas d'infections et de gale dues aux mauvaises conditions d'hygiène et au surpeuplement y sont nombreux. J'ai vu une cellule de 2 mètres sur 10 qui contenait plus de 40 personnes. » D'autres Syriens se font arrêter sous le même chef d'inculpation alors qu'ils sont sur la plage ou dans des cafés. Le procureur délègue la responsabilité de ces cas à la Sécurité d'Etat, une procédure pas totalement légale mais acceptée dans le cadre de l'état d'urgence établi depuis le massacre de Rabaa, une mesure d'exception contre le « terrorisme ».

Le seul moyen pour être relâché est d'acheter un ticket d'avion pour quitter le pays. Formellement, ces Syriens ne sont pas déportés mais « invités » à quitter le pays, pour se rendre au Liban, en Turquie ou en Syrie. L'avocate el Massry se souvient de cette trentaine de Syriens renvoyés chez eux, dont les autorités égyptiennes avaient confisqué les passeports pour les confier au pilote de l'avion. Une fois l'avion atterri, le pilote avait remis les passeports aux autorités syriennes, qui avaient alors emprisonné ces personnes. « Je n'ai plus aucune nouvelles d'elles ; la dernière chose que j'ai su c'est qu'elles avaient été placées dans la section palestinienne d'une prison, où tout le monde sait que les prisonniers sont torturés jusqu'à la mort. »

Pourtant la majorité de ces Syriens possèdent la carte jaune du HCR. Ils devraient donc être protégés contre le refoulement. Le HCR préfère ne pas s'exprimer à ce sujet, se limitant à envoyer un avocat pour les assister lorsqu'ils sont interrogés par la police. « C'est là une conséquence du massacre de 27 réfugiés érythréens par le gouvernement égyptien, alors qu'ils

étaient en train de manifester au parc Mostafa Mahmoud, en 2005, contre le manque de protection de la part du HCR », explique el Massry. Depuis cette tragédie, le HCR ne veut plus interférer dans les décisions gouvernementales.

Situations kafkaïennes

Personne aujourd'hui ne semble pouvoir empêcher la déportation des réfugiés. Izra, une palestinienne de Damas de seulement 9 ans, a perdu son père lors du naufrage du 16 septembre. Elle s'est retrouvée seule en Egypte, sa mère et sa petite sœur se trouvant encore en Syrie. Sa mère aurait voulu venir la chercher, mais dans le cadre de la « guerre au terrorisme » lancée par le gouvernement contre les Frères musulmans, l'obligation d'un visa d'entrée pour les Syriens a été introduite. Elle n'a pas pu l'obtenir. Izra a donc été déportée, seule, le 7 novembre.

G. B.

(avec C. Spocci et A. Piazzese
pour les recherches)

Soutenez la crèche de Bethléem



Cet orphelinat de Bethléem accueille des enfants abandonnés ou placés provisoirement par le service social palestinien. Il est géré par les Sœurs de St-Vincent de Paul.

Faites un don au CCP 17-574313-0
www.creche-bethleem.ch